



www.kayakauray.fr

CKC AURAY
Maison de Quartier
Quai Franklin
56400 AURAY
ckc-auray@wanadoo.fr

Bienvenue au Club !

Tu viens de te licencier au club de canoë kayak du pays d'Auray, voici une brève présentation des activités régulières de l'association.

Pour rester en contact avec le club, trouver des informations, voir des photos et vidéos des activités de l'année en cours ou des années passées, consulter le calendrier avec les événements marquants :

Le site www.kayakauray.fr

Le courriel ckc-auray@wanadoo.fr

La page Facebook <https://www.facebook.com/kayakauray>

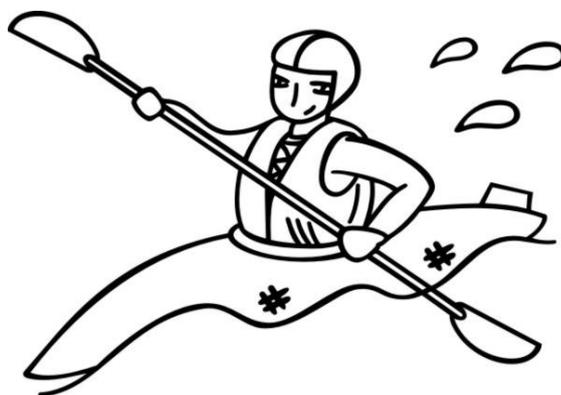
Fonctionnement du club

Le club fonctionne en association loi 1901, et est adhérent de la FFCK. L'encadrement des activités est effectué par un moniteur « Brevet d'Etat » (salarié du club) et des bénévoles (ayant une formation de moniteur ou d'aspirant moniteur). L'assemblée générale se tient au mois de juin et permet de présenter rapport moral, rapport d'activités et bilan financier.

Le club compte environ 140 licenciés. Le club te sollicitera pour participer bénévolement à des manifestations ponctuelles et festives (Merathon - tous les ans, début octobre cette année, Semaine du Golfe - une fois tous les deux ans au mois de mai, entretien et réparation des kayaks, débroussaillage et entretien des rives du Loch en vue de préparer un futur parcours en eaux vives...).

Pour améliorer son fonctionnement, le comité directeur, composé de dix membres élus et auxquels peuvent être associés des invités, a mis en place différentes commissions : Comptabilité (référent Jack de Bruyn), Communication (référent Yvon Makosso), Entretien (référent Roselyne Fleury), Formation/Sortie/Location (référent Alain Bruder).

Un règlement intérieur est annexé aux statuts de l'association et téléchargeable depuis la page d'accueil du site du club. Le projet associatif et le projet de développement sont aussi consultables à partir du site (rubrique « adhérents - coin privé » à droite dans la barre verte, code d'accès envoyé par mail après l'inscription au club).



Activités/horaires

L'activité se pratique toujours au départ du club. Pour le kayak de mer, cela se déroule généralement en rivière d'Auray, rivière d'Étel, golfe du Morbihan et à partir de Locmariaquer et Penthièvre.

L'activité rivière se pratique sur le Loch et les cours d'eau ou bassin d'eau vive accessibles en saison.

	9h	13h30	
mardi (selon période)			18 h 30 - technique de récupération et sécurité en kayak de mer - Saint Goustan ou Berder Inscription préalable par lien Doodle
mercredi	Adultes (débutants et perfectionnement) fin 12 h 30	Ecole de pagaie (jeunes 8 - 12 ans) Inscription préalable par lien Doodle pour faciliter l'organisation fin 16h30 (17h 30 si déplacement)	
jeudi			esquimautage piscine Alréo 19 h 45 pour les jeunes 20 h 45 pour les adultes Inscription préalable par lien Doodle (5 places maxi par créneau), pas plus d'une fois tous les 15 jours
samedi	Jeunes et Adultes (débutants et perfectionnement) fin 12 h 30	Jeunes (à partir de 12/13 ans) et Adultes (débutants et perfectionnement) Fin vers 17 h 30	
dimanche (selon calendrier)	Sortie en groupe (selon niveau et avec inscription préalable par lien Doodle) Déplacement sur les compétitions et challenges		
Ces activités sont suspendues pendant les vacances scolaires			

Les liens Doodle pour les inscriptions aux séances de technique et sécurité des mardis soirs, et à l'esquimautage du jeudi soir, à l'accompagnement des jeunes le mercredi après-midi sont envoyés par mail et sont disponibles sur le site du club : choisir l'onglet « adhérents - coin privé » (à droite dans la barre verte), code d'accès envoyé par mail après l'inscription au club.

Attention, les exercices de **technique de récupération et sécurité en kayak de mer** doivent être suivis par tous une fois par an (en début de saison pour les débutants), il en va de votre sécurité.

Les jeunes sont invités à participer à des stages, des compétitions et au Challenge Jeunes du Morbihan... (voir onglet « agenda - événements »)

Sur le site du club, tu trouveras de nombreux liens vous permettant de découvrir les techniques d'esquimautage (voir la page « le kayak - technique »).

En kayak, les compétences sont validées par des « pagaies » de couleur, allant de la pagaie blanche pour les débutants, en passant par la jaune, puis la verte, la bleue, la rouge, pour finir par la noire ! L'évaluation se fait en distinguant les trois milieux de pratique : eau calme, eau vive et mer. Un livret pagaie de couleurs est fourni à tous les nouveaux licenciés.

Informations complémentaires

Tu peux aussi consulter les sites

Du CDCK (Comité Départemental Canoë-Kayak du Morbihan) <http://www.cdck56.org/>

Du CRBCK (comité Régional Bretagne de Canoë-Kayak) <http://www.crck.org/bretagne/presentation.php>

De la FFCK (fédération Française de Canoë-Kayak) <http://www.ffck.org/>

Aulona (Auray - ZA Toul Garros) applique 10% de réduction sur les produits kayak pour les adhérents du club sur présentation de leur licence FFCK.